LES COFINANCEURS

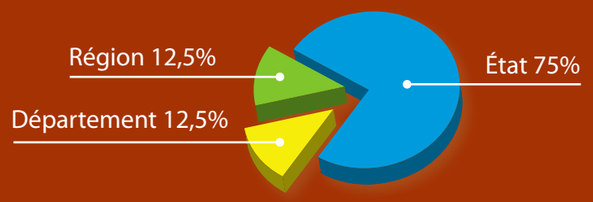

Coût total : 47,6 M€ *TTC*

Maître d'ouvrage : DREAL Franche-Comté
(direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
service transports, mobilité, infrastructures (STMI)

Maître d'œuvre : DIR Est
(direction interdépartementale des routes)
service ingénierie routière de Vesoul

Exploitant : DIR Est
division exploitation de Besançon

travaux restants à réaliser

- Fin des aménagements paysagers (plantations arbustives et arbres à tiges),
- Installation d'un bloc sanitaire sur l'aire de repos du Tertre,
- Continuité du cheminement piétons et cycles sous l'ancienne RN19 (parcours VITA).

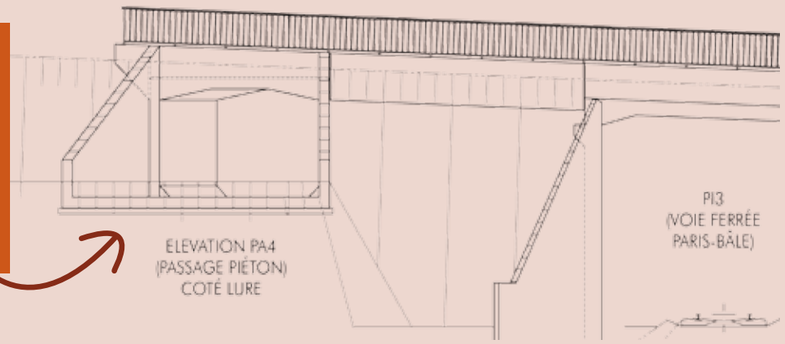

poursuite de l'aménagement de la RN19

La section Amblans-Lure prolongera la déviation en direction de Vesoul.

Elle est prévue au titre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) du réseau routier national 2009-2014.

CONTACT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) • Mission performance/progrès (MPP)
17E, rue Savary BP 1269 25005 Besançon CEDEX
tél. 03 81 21 67 18 • mél : mpp.dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr
www.rn19.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

conception Dreal FC / impression TIREP octobre 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

N°6
octobre
2010

flash INFO
RN19 déviation de Lure

ÉDITO

L'automne 2010 marque l'achèvement des travaux de la déviation de Lure et permet de mettre en service 5,4 km de tracé neuf après 4 années de chantier. Cette opération permet d'assurer un niveau de sécurité satisfaisant aux usagers de la RN19, d'assurer la fluidité du trafic d'est en ouest, d'éloigner les nuisances routières des principales zones d'habitation sensibles au bruit.

Le projet a pris en compte les enjeux environnementaux du territoire traversé avec la réalisation de passages à faune et d'ouvrages hydrauliques et la réutilisation après traitement des matériaux du site. De même, la continuité des cheminements piétons et vélos entre la ville de Lure et les bois du Mortard et du Grand Morveau a pu trouver une réponse adaptée.

Je tiens également à souligner la prise en compte des besoins de l'usager avec notamment la réalisation d'une aire de repos aménagée à proximité du diffuseur de la route de Saint Germain et la mise en place d'un réseau d'appels d'urgence le long de la route. L'information sur la 2x2 voies est relayée par deux panneaux à messages variables (PMV), qui permettront à l'usager d'être informé en temps réel sur les conditions de circulation, la météo et sur tout événement pouvant l'intéresser.

La déviation de Lure me semble être une réalisation exemplaire dans la prise en compte de l'environnement et des besoins des usagers. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont concouru de près ou de loin à la bonne réalisation du chantier.

Joël PRILLARD
directeur adjoint
DREAL Franche-Comté

mise en service

zoom sur les principaux aménagements

Franchissement de la RD18
(route de Lantenot)

Déplacement d'un champ de tir
(usage militaire)

Abri du champ de tir

Écran anti-bruit

Passage à faune et
rétablissement piétonnier

Franchissement de la RD486
(route de St Germain)

Bassin de collecte et de traitement
des eaux de la plateforme

Franchissement de la voie ferrée
et du cheminement piétons (parcours VITA)

Aire de repos du Tertre

Franchissement du ruisseau
de la fontaine aux Chartons

Bassin de stockage en cas
de crue de l'Ognon (12 500m³)

Franchissement de la RD72
(route de Froideterre)

Raccordement provisoire sur la RD64
(route de Luxeuil-les-Bains)

Mur de soutènement le long
de la zone des Cloyes

Ouvrage de franchissement
de la RD64

Ponts sur l'Ognon : RN19
et desserte de la zone des Cloyes

Lure

vers Lantenot RD18

vers St Germain RD486

vers Froideterre RD72

vers Luxeuil-les-Bains RD64

vers Vesoul RN19

vers Ronchamp RN19

vers Héricourt RD438

La déviation de Lure en chiffres :

- 5,4 km de longueur
- 12 ouvrages d'art (ponts et mur de soutènement)
- 3 bassins de traitement des eaux de la voie
- 33 900 tonnes d'enrobés pour les chaussées
- 274 000 m³ de déblais
- 151 800 m³ de remblais
- 5 000 m de rétablissement d'accès aux parcelles agricoles et forestières
- 9 500 m de glissières métalliques et béton